



La hausse de l'emploi se poursuit au 2^e trimestre 2015

Au 2^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est de nouveau en hausse trimestrielle de 0,3 % grâce au tertiaire hors intérim. Sur un an, la progression de l'emploi de 0,6 % est à mettre au crédit de secteurs tels que l'action sociale, l'hébergement et la restauration. La masse salariale reste dynamique mais elle se tasse un peu après un 1^{er} trimestre particulièrement soutenu.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

0,3 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

26 000 emplois

créés sur un an dans la région.

Un deuxième trimestre encourageant

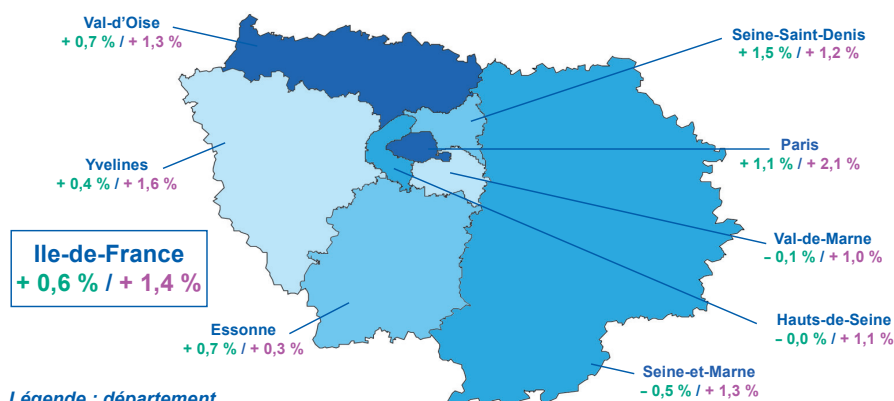
Près de 11 700 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent), la construction (+ 0,2 %) et l'intérim (+ 0,2 %) compensent largement les pertes d'emplois observées dans l'industrie (- 0,2 %).

Ce trimestre, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national, qui marque une timide hausse (+ 0,1 %).

L'emploi à son niveau d'avant crise

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 26 000 salariés (+ 0,6 %). Cette progression s'explique presque uniquement par la dynamique du 1^{er} semestre 2015. Notons également que les données du 1^{er} trimestre 2015 ont été révisées en très légère hausse. L'emploi francilien signe donc un second trimestre de croissance significative, qui laisse présager une reprise de l'activité dans la région après une fin d'année 2014 atone. À fin juin, l'Ile-de-France a rattrapé son niveau d'avant crise.

Carte : emploi et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)



Légende : département
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acoess

Tableau 1 : masse salariale et emploi du secteur privé

	En niveau 2 ^e T 2015	Glissement annuel			
		2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012
Ile-de-France					
Masse salariale (en millions d'€uros)	43 742	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 1,7 %	+ 2,5 %
Emploi (en milliers)	4 550	+ 0,6 %	+ 0,4 %	- 0,0 %	+ 0,2 %
Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	3 209	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 2,1 %
France entière					
Masse salariale (en millions d'€uros)	133 856	+ 1,5 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %	+ 2,1 %
Emploi (en milliers)	17 781	+ 0,0 %	+ 0,1 %	- 0,6 %	- 0,1 %
Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	2 510	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %

Source : Urssaf - Acoess

Tableau 2 : évolution de l'emploi par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2015	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012
BZ	Industries extractives	1,9	+ 0,4 %	+ 2,5 %	- 4,5 %	+ 4,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,7	+ 1,3 %	+ 3,7 %	+ 1,7 %	- 0,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,9	- 1,3 %	- 0,9 %	- 1,9 %	- 2,5 %
CC	Bois et papier	17,2	- 5,1 %	- 4,7 %	- 4,6 %	- 5,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,3	- 3,4 %	- 0,2 %	+ 5,8 %	+ 25,1 %
CE	Industrie chimique	25,4	- 2,5 %	- 2,7 %	- 1,5 %	- 4,1 %
CF	Industrie pharmaceutique	18,8	- 2,7 %	- 2,4 %	- 2,5 %	+ 0,2 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	19,2	- 2,5 %	- 3,6 %	- 5,3 %	- 1,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	26,6	- 2,9 %	- 3,1 %	- 2,0 %	- 2,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	42,9	- 1,0 %	- 3,1 %	- 2,4 %	- 0,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,1	- 0,5 %	- 2,9 %	- 2,6 %	- 2,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	16,7	- 3,5 %	- 2,5 %	- 0,6 %	+ 0,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,5	- 2,6 %	- 4,0 %	- 1,6 %	+ 1,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,4	- 1,0 %	- 2,0 %	- 0,8 %	- 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	46,8	+ 1,6 %	+ 0,1 %	+ 3,0 %	+ 1,4 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,1	- 0,4 %	- 1,6 %	- 0,1 %	+ 1,4 %
FZ	Construction	280,3	- 1,2 %	+ 1,3 %	+ 0,8 %	+ 1,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	698,4	+ 0,6 %	+ 0,7 %	- 0,8 %	+ 0,1 %
HZ	Transports et entreposage	368,8	+ 0,3 %	+ 0,2 %	- 0,3 %	- 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	297,5	+ 2,6 %	+ 0,8 %	+ 0,9 %	+ 1,8 %
JA	Édition et Audiovisuel	138,2	- 1,3 %	+ 0,3 %	- 2,4 %	-1,0 %
JB	Télécommunications	48,0	- 2,8 %	- 3,9 %	- 2,5 %	- 2,7 %
JC	Activités informatiques	192,2	+ 1,9 %	+ 1,3 %	+ 0,3 %	+ 1,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	315,7	+ 0,7 %	- 0,4 %	- 0,8 %	- 0,0 %
LZ	Activités immobilières	75,8	- 0,8 %	- 1,2 %	- 0,9 %	- 2,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	377,1	+ 2,0 %	+ 1,4 %	+ 0,8 %	+ 1,3 %
MB	Recherche et développement	61,5	+ 0,6 %	+ 0,1 %	- 0,1 %	+ 0,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	88,5	+ 1,2 %	+ 0,4 %	- 2,1 %	- 1,1 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	528,1	+ 0,6 %	+ 0,5 %	- 0,0 %	- 0,3 %
OZ	Administration publique	38,5	- 2,0 %	- 1,3 %	- 0,7 %	- 2,2 %
PZ	Enseignement	77,9	+ 0,1 %	+ 0,6 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	102,1	+ 1,2 %	+ 1,3 %	+ 1,1 %	+ 0,8 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	184,9	+ 4,7 %	+ 1,5 %	+ 5,0 %	+ 3,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,8	- 0,8 %	+ 1,1 %	+ 2,6 %	+ 0,6 %
SZ	Autres activités de services	130,1	+ 0,6 %	+ 1,3 %	- 0,0 %	- 1,7 %
	Industrie	443,6	- 1,3 %	- 1,9 %	- 1,1 %	- 0,4 %
	Construction	280,3	- 1,2 %	+ 1,3 %	+ 0,8 %	+ 1,7 %
	Tertiaire	3 821,2	+ 0,9 %	+ 0,6 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 720,5	+ 1,0 %	+ 0,6 %	+ 0,1 %	+ 0,4 %
	Intérim	100,7	- 0,1 %	- 0,4 %	- 4,3 %	- 5,7 %

Source : Urssaf - Acof

Dans le même temps, l'emploi national stagne sur un an. Hors Ile-de-France, l'emploi baisse ainsi de 0,2 %.

Une masse salariale dynamique

La masse salariale progresse de 2,1 % sur un an cumulé (+ 1,9 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,5 %). La masse salariale reste dynamique mais se tasse un peu par rapport au sursaut du 1^{er} trimestre. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) est moins soutenue, avec une hausse de 1,4 % sur un an. Elle redevient légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 1,5 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 209 euros, soit un niveau supérieur de 27,8 % au salaire moyen national.

Le tertiaire hors intérim, principal moteur de la croissance de l'emploi

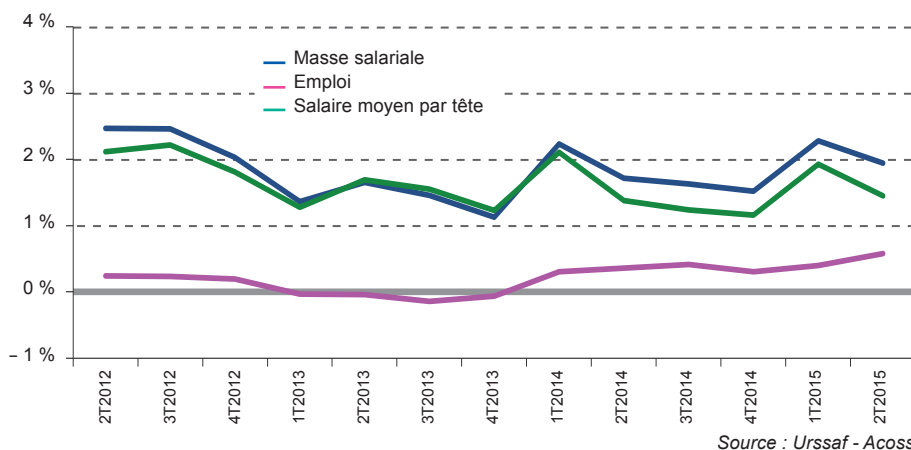
Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,3 %). Sur un an, le gain s'établit à 1,0 %. L'action sociale et l'hébergement médico-social et l'hébergement et la restauration (Tableau 2) créent des emplois. Les activités juridiques, de conseil, d'ingénierie sont également en hausse. À l'inverse, l'emploi dans les administrations publiques de statut privé et dans les télécommunications est en baisse.

L'intérim se redresse un peu sur un an (- 0,1 %) à la suite du rebond observé ce trimestre (+ 0,2 %).

La construction se stabilise

Le secteur crée de l'emploi (+ 0,2 %), après quatre trimestres de destruction. Précisons que le 1^{er} trimestre 2015 a été révisé à la baisse (- 0,2 %). Sur un an, les effectifs sont en diminution de 1,2 %, soit 3 500 emplois perdus au total. L'évolution du SMPT retrouve un niveau positif (+ 0,3 %). Cette hausse très faible s'explique en partie par la mutation de

Graphique : masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

la structure de l'emploi dans ce secteur. Les postes à forte rémunération semblent disparaître plus vite que ceux à faible rémunération.

L'industrie continue de se contracter

L'industrie continue de perdre des emplois, mais à un rythme plus faible qu'au dernier trimestre (- 0,2 % ce trimestre contre - 0,4 % au 1^{er} trimestre 2015). L'industrie n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011.

Sur un an, la décre est importante avec une baisse de 1,3 % des effectifs. Ce nouveau recul s'explique toujours par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emplois : la fabrication de matériels de transport (Tableau 2). La métallurgie et le bois et papier subissent également de lourdes chutes. À l'inverse, les industries agroalimentaires et la production, distribution d'électricité, de gaz sont en expansion.

La croissance du SMPT se tasse

Globalement, la croissance du SMPT est moins marquée ce trimestre (Tableau 3). La décre est particulièrement importante dans l'industrie où elle s'élève à 1,4 % après 2,0 % le trimestre précédent. Cette

moindre hausse pourrait néanmoins découler d'un avancement des primes du second au premier trimestre. Dans le tertiaire, la croissance est également en baisse, à 1,6 %, mais elle reste plus dynamique que celle observée l'an dernier.

Tableau 4 : emploi et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	2 ^e T 2015	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 417	3 456
77 - Seine-et-Marne	345	2 426
78 - Yvelines	405	3 003
91 - Essonne	346	2 791
92 - Hauts-de-Seine	890	4 010
93 - Seine-Saint-Denis	470	2 818
94 - Val-de-Marne	394	2 717
95 - Val-d'Oise	281	2 541
National	17 781	2 511

Source : Urssaf - Acofos

La Seine-Saint-Denis profite du second trimestre

L'emploi augmente dans six départements sur huit ce trimestre. La Seine-Saint-Denis affiche la croissance la plus forte (+ 1,1 %), suivie de Paris (+ 0,3 %) qui profite de quelques déménagements favorables.

Sur un an, la Seine-Saint-Denis est le département qui gagne le plus d'emplois (+ 1,5 %), suivi de Paris (+ 1,1 %). L'emploi stagne dans le Val-de-Marne (- 0,1 %) et dans les Hauts-de-Seine (+ 0,0 %) tandis qu'il baisse de 0,5 % en Seine-et-Marne.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012
Industrie	3 965,7	+ 1,4 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %	+ 3,1 %
Construction	2 492,8	+ 0,3 %	+ 0,3 %	+ 0,9 %	+ 0,7 %
Tertiaire	3 172,9	+ 1,6 %	+ 1,4 %	+ 1,8 %	+ 2,1 %
Dont tertiaire hors interim	3 192,7	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %
Total Ile-de-France	3 208,9	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 2,1 %

Source : Urssaf - Acofos

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		2 ^e T 2015	2 ^e T 2015	2 ^e T 2014	2 ^e T 2013	2 ^e T 2012
BZ	Industries extractives	40,7	+32,7 %	+ 5,7 %	- 10,6 %	+ 12,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	376,5	+ 2,1 %	+ 6,5 %	+ 2,4 %	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	165,4	- 1,4 %	+ 1,3 %	+ 1,8 %	+ 2,2 %
CC	Bois et papier	168,7	- 3,9 %	- 3,0 %	+ 0,6 %	- 5,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	42,6	+ 7,7 %	- 1,8 %	+ 22,1 %	+ 42,9 %
CE	Industrie chimique	364,0	- 0,4 %	- 2,6 %	+ 1,5 %	- 1,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	286,4	- 2,6 %	- 0,3 %	+ 1,1 %	+ 5,3 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	216,6	- 0,6 %	- 0,8 %	- 3,3 %	- 0,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	257,3	- 3,5 %	- 1,1 %	- 2,9 %	+ 0,8 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	632,9	- 0,1 %	+ 1,9 %	- 2,4 %	+ 0,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	188,1	+ 1,2 %	- 0,1 %	+ 1,3 %	+ 0,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	202,3	- 1,0 %	- 0,6 %	+ 2,6 %	+ 4,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	982,2	- 1,8 %	- 0,6 %	+ 0,8 %	+ 3,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	443,2	+ 0,5 %	+ 0,8 %	+ 1,4 %	+ 3,0 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	646,1	+ 2,9 %	+ 1,2 %	+ 4,0 %	+ 8,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	269,5	+ 1,0 %	- 2,5 %	- 0,6 %	+ 1,4 %
FZ	Construction	2 094,2	- 1,1 %	+ 1,8 %	+ 1,9 %	+ 2,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 091,3	+ 2,1 %	+ 2,2 %	+ 1,6 %	+ 1,7 %
HZ	Transports et entreposage	3 319,1	+ 2,4 %	+ 0,7 %	+ 0,9 %	+ 1,8 %
IZ	Hébergement et restauration	1 684,5	+ 3,3 %	+ 2,1 %	+ 2,6 %	+ 3,3 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 726,0	+ 2,8 %	+ 2,3 %	+ 0,2 %	+ 1,1 %
JB	Télécommunications	623,9	- 2,3 %	- 1,0 %	+ 1,3 %	+ 0,6 %
JC	Activités informatiques	2 493,3	+ 3,4 %	+ 3,4 %	+ 1,7 %	+ 3,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 786,4	+ 1,7 %	+ 1,5 %	+ 0,8 %	+ 3,0 %
LZ	Activités immobilières	693,3	+ 1,9 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %	- 0,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 187,5	+ 2,8 %	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 3,1 %
MB	Recherche et développement	695,3	+ 2,9 %	+ 0,9 %	+ 2,5 %	+ 2,3 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	959,8	+ 3,4 %	+ 1,8 %	+ 1,8 %	+ 1,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 350,5	+ 3,6 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %	+ 2,9 %
OZ	Administration publique	791,2	- 0,3 %	+ 1,5 %	+ 2,9 %	+ 3,8 %
PZ	Enseignement	532,6	+ 1,0 %	+ 1,6 %	+ 2,5 %	+ 0,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	737,6	+ 2,4 %	+ 2,8 %	+ 2,3 %	+ 1,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 000,1	+ 3,8 %	+ 3,6 %	+ 4,4 %	+ 4,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	731,3	+ 2,0 %	+ 2,0 %	+ 7,3 %	+ 5,5 %
SZ	Autres activités de services	910,4	+ 2,0 %	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %
	Industrie	5 282,5	- 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %	+ 2,7 %
	Construction	2 094,2	- 1,1 %	+ 1,8 %	+ 1,9 %	+ 2,2 %
	Tertiaire	36 314,0	+ 2,4 %	+ 1,9 %	+ 1,8 %	+ 2,4 %
	dont Tertiaire hors intérim	35 577,3	+ 2,4 %	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 2,6 %
	Intérim	736,7	+ 4,2 %	+ 0,6 %	- 2,9 %	- 3,7 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Mathieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.fr

www.iledefrance.urssaf.fr
blog.paris.urssaf.fr